

## info municipale ●●●●●●●●●●

Espace sans pesticides, changeons nos pratiques ! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de la plupart des espaces publics par la collectivité. La commune engagée dans le "0-phyto" depuis plusieurs années, a souhaité étendre ce principe à d'autres espaces plus contraints tels que le cimetière. Pour cela, les Services techniques communaux expérimentent en ce moment des alternatives à l'usage de produits chimiques pour réduire l'apparition de plantes indésirables dans certaines zones. Une surface d'environ 300 m<sup>2</sup>, à l'entrée du cimetière, en face du columbarium, est en cours de végétalisation. Des plantes type "couvre-sol" ont été mises en place entre les tombes et un gazon à repousse lente sera semé sur les allées prochainement. Pour que le test puisse être réalisé dans les meilleures conditions, il est demandé aux usagers du cimetière d'éviter au maximum l'usage de produits chimiques (type javel) pour l'entretien des sépultures et de privilégier les produits naturels. Un paillis minéral dans une partie plus récente du cimetière est également en test depuis plusieurs mois. A base de quartz et réparti en couche épaisse, ce paillis permet de réduire significativement l'apparition spontanée de végétaux. La nature du paillage facilite aussi le passage d'outils de désherbage mécanique. Les résultats de cette 1<sup>re</sup> "zone-test" sont donc très encourageants.



Franck Letuppe et Mélissa Kerriou, agents des espaces verts

Repas des retrouvailles : 120 convives se sont retrouvés dimanche 1<sup>er</sup> octobre autour du traditionnel repas des retrouvailles proposé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) et préparé cette année par le restaurant Le Relais de l'Océan. Comme chaque année, les plus âgé(e)s et les plus jeunes participant(e)s ont été mis(es) à l'honneur. M. le Maire a offert

un bouquet de fleurs à l'aînée des convives Mme Raymonde Le Goc (90 ans), et à la plus jeune Mme Marie-Antoinette Enizan (74 ans). Pour les messieurs, M. Arsène Ollivier (91 ans), l'aîné ainsi que M. Paul Quentel (75 ans), le benjamin de l'assemblée ont reçu, chacun, deux bouteilles de vin.



Colis de Noël : Les inscriptions aux colis de Noël, destinés aux personnes de 80 ans et +, sont ouvertes. Inscription en mairie, par téléphone au 02 98 06 91 04 ou par le biais d'un tiers avant le 27 octobre.

Conseil municipal enfants : les élections se préparent ! Vendredi 13 octobre, c'est le grand jour ! Pour la 1<sup>re</sup> année, les enfants de primaire de l'ensemble des écoles de la commune éliront leurs représentants parmi les candidats des classes de CM1 et CM2. Les membres du Conseil municipal Enfants se réuniront ensuite régulièrement pour proposer des idées et mettre en place des projets et actions.



L'acquisition du presbytère par la commune est désormais effective suite à la signature de l'acte de vente, mercredi 20 septembre par Sébastien Miossec, Maire et Rémi Perrin, économiste diocésain, en présence de Maître Le Goff, notaire. La commune s'était en effet portée acquéreur du bâtiment du presbytère et de l'essentiel du jardin attenant, il y a plusieurs mois suite à la décision de mise en vente de la propriété par le diocèse. Cet investissement d'un montant de 300.000 € s'inscrit dans le projet d'aménagement de la future salle des fêtes dans le prolongement de l'actuel bâtiment, en plein cœur du bourg. Le presbytère devrait quant à lui proposer un espace d'accueil, des salles pour les associations et un office pour préparer les repas.

Ces prochains mois, le Riec infos s'allège mais conserve l'essentiel de l'actualité locale : infos municipales & associatives, état civil, agenda, N° utiles.



Nicole Furic, conseillère municipale : Suite à la démission de Frédéric Quéguiner, le 31 août, dans le cadre d'une mutation professionnelle, Nicole Furic a officiellement été installée au Conseil municipal le

21 septembre dernier. Très impliquée dans la vie de la commune, elle est par ailleurs vice-présidente de l'ADMR.

### Aménagement de la rue de Quimperlé

Le Conseil municipal a voté l'attribution des lots pour les travaux d'embellissement et de sécurisation de l'entrée de bourg. L'entreprise Colas Centre Ouest a été retenue pour les travaux de terrassement, Signature Centre Ouest pour la signalisation et Belocq pour les aménagements paysagés. Le futur chantier prévoit aussi l'aménagement de cheminements pour les piétons et les vélos.



Les Asphodèles : Afin de développer la mixité sociale dans les projets d'habitat, la commune a confié la réalisation de logements sociaux à Finistère Habitat. En cours de construction dans le quartier des Asphodèles, rue de Bannalec, la mise en location des 4 logements collectifs (T2) et 6 logements individuels (3 T4 et 3 T3) interviendra en avril 2018. Le lotissement des Asphodèles comprend par ailleurs 27 lots libres dont plus de la moitié a déjà été réservée. + d'infos : Finistère Habitat - 02 98 97 22 29



